

Véran moucharde : c'est Hollande qui a fait disparaître le stock d'un milliard de masques de la France

écrit par Christine Tasin | 20 mars 2020

- préconise concernant la capacité de production de masques en situation d'épidémie liée à un agent respiratoire hautement pathogène :
 - d'évaluer auprès des fabricants les capacités de fabrication et d'approvisionnement en période épidémique, dans un contexte où la demande internationale pourrait être élevée ;
 - en fonction de celles-ci, de définir une durée minimale que le stock permanent devra couvrir en attente d'approvisionnement complémentaire ;
 - si cette durée devait être limitée (par exemple, stock permanent pour un mois) et pour anticiper un risque de rupture, d'envisager la possibilité de restreindre pendant une période l'usage des masques anti-projections du stock « Etat » aux seuls cas suspects, possibles ou confirmés.

Mais il se garde bien de dire qu'il était déjà, lui aussi, aux manettes dans les Ministères quand c'est arrivé... et que ça avait commencé sous Sarkozy...

- préconise concernant la capacité de production de masques en situation d'épidémie liée à un agent respiratoire hautement pathogène :
 - d'évaluer auprès des fabricants les capacités de fabrication et d'approvisionnement en période épidémique, dans un contexte où la demande internationale pourrait être élevée ;
 - en fonction de celles-ci, de définir une durée minimale que le stock permanent devra couvrir en attente d'approvisionnement complémentaire ;
 - si cette durée devait être limitée (par exemple, stock permanent pour un mois) et pour anticiper un risque de rupture, d'envisager la possibilité de restreindre pendant une période l'usage des masques anti-projections du stock « Etat » aux seuls cas suspects, possibles ou confirmés.

[Source de l'extrait](#)

Evidemment, ça devait sortir... Déjà, hier, sur l'Internaute, c'était la fête à Hollande.

Mais le gouvernement actuel n'est pas le seul à être remis en question. Olivier Véran a reconnu en effet le 3 mars dernier qu'il n'existait aucun stock de masques FFP2, pourtant demandés par la population et en premier lieu par les soignants pour se protéger de la contamination. Une situation qui a obligé le gouvernement à réquisitionner tous les stocks de masques privés, de recourir à des achats et une fabrication dignes d'un effort de guerre, sans compter l'envoi par la Chine d'1 million de masques récemment. [Le Figaro](#) indique pourtant que 600 millions de ces masques, ainsi qu'un milliard de masques chirurgicaux étaient auparavant stockés par l'Etat. **Ce stock aurait disparu selon le journal à cause d'un changement de politique ou de « doctrine » entre 2011 et 2015.**

<https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2462477-direct-coronavirus-en-france-les-erreurs-du-gouvernement-pointees-le-nombre-de-morts-explode/>

Et évidemment, Véran est pris à partie à l'Assemblée... Sa réponse, fort lapidaire, qui ne nous satisfait pas, est claire... et on sent qu'il n'est pas très à l'aise dans ses baskets le pauvre type.

En 2014 sous le gouvernement socialiste soutenu par E.Macron et auquel O.Véran avait accordé sa confiance a voté ses lois en bon député socialiste à l'époque.

O.Véran "En 2013, il a été décidé que le milliard de stock d'Etat n'était plus indispensable"

Pénurie de masques : "En 2013, il a été décidé que le milliard de stock d'Etat n'était plus indispensable", souligne [@olivieveran](#) avant de détailler la répartition des masques entre les différents secteurs professionnels de

santé. [#DirectAN](#) [#QAG](#) pic.twitter.com/Uv5KaHGtNn

– LCP (@LCP) [March 19, 2020](#)

En video si le tweet venait à disparaître

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/03/Pénurie-de-masques-En-2013-il-a-été-décidé-que-le-milliard-de-stock-dEtat-n'était-plus-indispensable-souligne-@olivieveran-avant-de-détailler-la.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2020/03/Pénurie-de-masques-En-2013-il-a-été-décidé-que-le-milliard-de-stock-dEtat-n'était-plus-indispensable-souligne-@olivieveran-avant-de-détailler-la.mp4)

Il crache dans la soupe... allègrement. Pourtant, la soupe était bonne avec les socialauds, de 2012 à 2017. Il avait même commencé à faire campagne pour Hollande avant de rouler pour Macron...

On remarquera dans l'extrait wikipedia ci-dessous qu'il a été très actif dans tout ce qui concerne la santé (mais pas que) et qu'il est forcément co-responsable du choix calamiteux de se débarrasser du stock de masques.

Il a été de tous les mauvais coups... Les salles de shoot, c'est lui, le vote des étrangers aux élections locales, il est pour...

Député de 2012 à 2015 dans les rangs du Parti socialiste, il siège à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, où il suit particulièrement les dossiers relatifs à la santé¹². Il intervient également sur des textes de lois économiques, comme les contrats de génération¹³ ou la réforme du droit du travail¹⁴. Il prend position en faveur de l'ouverture expérimentale à Paris d'un site d'injection supervisée (« salle de shoot »)¹⁵, ainsi que l'ouverture du droit de vote des étrangers aux élections locales¹⁶. À l'instar de plusieurs députés, il publie l'utilisation de sa réserve parlementaire¹⁷ et s'engage pour le non-cumul des mandats.

En mars 2013, il est chargé par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, d'une mission sur la filière sang en France^{18,19}, au cours de laquelle il s'engage pour le don du sang, anonyme, gratuit et volontaire. Dans la foulée, il fait voter un avantage fiscal pour les laboratoires respectant le don, et la création d'un label éthique pour les produits sanguins prélevés dans des conditions de gratuité et de bénévolat²⁰. Il milite pour la fin de la discrimination des homosexuels du don du sang²¹, ce qui a abouti en avril 2015 à l'adoption à l'unanimité par le Parlement d'un amendement UDI à la loi de santé allant dans ce sens²².

En décembre 2013, il publie un rapport sur l'emploi médical temporaire à l'hôpital, dans lequel il tire la sonnette d'alarme sur l'impact sanitaire et financier du recours croissant aux médecins intérimaires, en lien avec une attractivité hospitalière de très bas niveau²³.

En 2014, il est rapporteur du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015, volet assurance maladie²⁴. Il défend notamment la création d'hôtels hospitaliers²⁵, ainsi que la suppression des franchises médicales pour les bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé²⁶.

En 2015, il est rapporteur du volet prévention et promotion de la loi de modernisation de la santé, comprenant le plan anti-tabac, la lutte contre le binge drinking, les salles de consommation à moindres risques²⁷. Il se mobilise particulièrement contre les troubles nutritionnels, avec des moyens nouveaux pour prévenir et soigner les malades d'anorexie, et fait voter un amendement visant à interdire de recourir à des mannequins en état de dénutrition manifeste²⁸.

En 2016, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, le charge du pilotage du comité de réforme du mode de financement des établissements de sang

Article du Figaro

Alors qu'infirmiers, médecins et autre personnel hospitalier le réclament, le ministre ne cesse de répéter : le FFP2 arrive, le FFP2 va arriver ! La France est-elle donc en «pénurie» de ce masque, avec les conséquences que cela implique sur la lutte contre la diffusion de la pandémie ? Si oui, d'où vient cette pénurie : l'État a-t-il délibérément choisi de liquider son stock ?

VÉRIFICATIONS.

Alors que le stock de masques chirurgicaux (que doivent théoriquement porter les malades) fait l'objet de multiples quantifications (de «80 millions», selon Edouard Philippe le 10 mars à «110 millions» selon Olivier Véran [hier mardi](#)), les réponses sont beaucoup plus discrètes concernant les masques FFP2. Et pour cause : dans la seule réponse publique sur le sujet, adressée par le ministre au député Jean-Pierre Door (LR) le 3 mars dernier, aucune fanfaronnade possible : l'État ne possède «pas de stock de masques FFP2»!

Si depuis, tous les stocks privés ont été officiellement réquisitionnés, l'État, conscient du manque, essaie par ailleurs de s'en procurer par tous les moyens possibles : «Je fais le maximum au quotidien pour acheter des masques partout où cela est possible», assurait ainsi Olivier Véran le 10 mars. Interrogé sur les quantités disponibles depuis ces dernières commandes, le ministère de la Santé n'a pas encore répondu aux questions du *Figaro*. Mais si le chiffre actuel n'est pas connu précisément, en tout état de cause, un stock stratégique de masques FFP2 a bel et bien existé, et a entièrement disparu ces dernières années, en raison d'un «changement de doctrine».

Les stocks de l'État revus à la baisse en raison d'un changement de «*doctrine* »

Revenons quelques années en arrière. En 2009, le nombre total de masques FFP2 atteignait, [selon un rapport du Sénat, quelque 579.691.625 unités](#). Parmi ceux-ci, 463 millions relevaient du stock stratégique et 116 millions du stock des établissements de santé. Le décompte émanait de l'EPRUS, l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, dissous en 2016. Le rapporteur Jean-Jacques Jégou (Union centriste) notait «*une difficile évaluation du stock*», le ministère de la Santé avançant même le chiffre d'«*environ 700 millions*» de masques FFP2. Pour les masques chirurgicaux, on comptait un milliard d'unités en stock, «*réservé aux personnes malades afin qu'elles évitent de contaminer d'autres personnes/leur entourage*».

.

Pourquoi ce stock considérable a-t-il été revu à la baisse, et par qui ?

En 2011, un avis ([téléchargeable ici](#)) est rendu à la Direction générale de la santé par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), composé de personnalités qualifiées et de directeurs généraux du ministère chargé de la santé. Ce dernier préconise de réserver le masque FFP2, alors en stock, aux «*personnels directement exposés à un risque élevé*» dont le personnel de santé en cas de crise grave.

.

Il est suivi en 2013, d'un [rapport du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale](#)(SGDSN) intitulé

«doctrine de protection des travailleurs face aux maladies hautement pathogènes à transmission respiratoire». Celui-ci reprend l'avis du HCSP et ajoute que *«le recours systématique aux masques de protection respiratoire de type FFP2 a montré ses limites en termes d'efficacité»* et doit être réservé à une situation de crise de type «3», qu'il ne décrit pas.

.

Et sur cette base administrative qu'un second [rapport du Sénat du 15 juillet 2015](#) évoque le changement de *«doctrine»* en cours dans la gestion des équipements de crise sanitaire, depuis la crise de la grippe H1N1 de 2009. Le document note ainsi une *«inflexion de la politique de constitution et de renouvellement des stocks mise en œuvre par le ministre chargé de la santé»*. En cause, *«la plus grande disponibilité de certains produits et de leur commercialisation en officine de ville»*. Le même rapport fait état de la baisse continue de la valeur du stock sanitaire de l'État (comprenant masques mais aussi vaccins, etc.).

<https://www.lefigaro.fr/social/coronavirus-l-etat-a-t-il-choisi-de-ne-plus-stocker-de-masque-ffp2-depuis-2011-20200318>